

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 décembre 2024

Rejet de la candidature du Charolais-Brionnais à l'UNESCO :

Réaction de la Présidente de Région, Marie-Guite Dufay

« La candidature du Charolais-Brionnais à l'inscription de son bocage de l'élevage bovin au patrimoine mondial de l'UNESCO (au titre des « paysages culturels vivants ») avait beaucoup de sens.

Portée, depuis 2011, par le PETR du Charolais-Brionnais et son président, Jean-Marc Nesme, elle incarnait en effet un projet de territoire utile et ambitieux, qui répondait aux enjeux d'aménagement de cet espace rural et agricole exemplaire. J'en ai, personnellement, défendu les contours auprès des services de l'État.

Ce rejet de la candidature du Charolais-Brionnais, émanant de la Direction générale des patrimoines et de l'architecture du ministère de la Culture, est donc regrettable.

Cependant, je veux croire que le travail considérable engagé par les équipes du Charolais-Brionnais sera, néanmoins, fructueux à moyen terme. En dépit de l'échec de cette candidature, celle-ci a, en effet, le mérite d'avoir mobilisé une grande partie du territoire et nombre de ses acteurs sur des objectifs clés. »

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08